Comment les salafs observaient

le mois de Ramadan.

Comment recevons-nous le mois béni de Ramadan ?

Allah le Tout-puissant dit :

« ô vous qui croyez, on vous a prescrit le jeûne comme il a été prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindriez vous la piété » [sourate Al-Baqara:183].

Allah a distingué Ramadan des autres par de nombreux mérites et vertus parmi lesquels:

* la mauvaise haleine du jeûneur est plus agréable à Allah que l'odeur du musc.

* des anges demandent le pardon pour ceux qui jeûnent jusqu'à ce qu'ils rompent leur jeûne.

* Allah orne Son Paradis chaque jour et dit : ***« Mes serviteurs pieux sont sur le point d'être épargné de la souffrance et du mal, alors ils vous seront envoyés. »***

* les diables sont enchaîné pendant le mois.

* les portes du Paradis sont ouvertes tandis que celles de l'Enfer sont fermées.

* la nuit, *Laylat Al-Qadr,* qui est meilleure que mille mois apparaît en ce mois. Quiconque est privé du bien de cette nuit est en effet privé de tout bien.

* ceux qui jeûnent reçoivent le pardon la dernière nuit de Ramadan.

*Allah sauve des gens du Feu de l'enfer chaque nuit de Ramadan.

Comment alors recevons-nous le mois contenant ces mérites et vertus ? Est-ce en nous occupant à être espiègle et en passant nos nuits à faire des choses inutiles ? Ou nous sentons-nous chargés et paniqués à son arrivée ? Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre de telles attitudes. Les serviteurs justes d'Allah l'accueillent avec repentir et une vraie détermination à récolter ses bénéfices et utiliser entièrement son temps précieux. Ils demandent à Allah de les aider à exécuter leurs actes d'adoration de la meilleure façon. Je vous présente donc chers frères et sœurs, les actes pieux qui sont soulignés pendant Ramadan.

Le jeûne *(Sawm) :*

Le messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Chaque bonne action du fils d'Adam sera multipliée. Il recevra de dix à sept cents fois la récompense d'une bonne action. Allah le Glorieux et Majestueux a dit ' sauf le jeûne, car il à Moi et c'est Moi qui le récompense, il (l'homme) abandonne son désir et sa nourriture pour Moi. Il y a deux occasions de joie pour celui qui jeûne, la joie quand il le rompt et la joie quand il rencontre son seigneur; et l'haleine (du jeûneur) est plus agréable à Allah que le parfum du musc. »* [rapporté par Al-Bukhari et Muslim].

Sans aucun doute, cette grande récompense ne sera pas pour ceux qui s'abstiennent seulement de nourriture et de boisson, mais comme le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Quiconque n'abandonne pas le discours obscène et la mauvaise action, Allah n'a pas besoin qu'il s'abstienne de manger et de boire. »* [rapporté par Al-Bukharij. Le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a aussi dit : *« le jeûne est un bouclier. Quand l'un de vous jeûne un jour, il ne doit ni tenir des propos obscène, ni élever sa voix; plutôt si quelqu'un l'insulte ou se dispute avec lui, il doit dire, ' je jeûne'. »* [rapporté par Al-Bukhari et Muslim].

Donc quand tu jeûnes, serviteur d'Allah, laisse ton oreille, ta vue, ta langue et tous tes membres jeûner, pour que tes jours de jeûne et ceux que tu ne jeûnes pas ne soient pas les mêmes.

2 Prier *Qiyam Al-Layl :*

Le messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Celui qui observe le jeûne du mois de Ramadan d'une foi sincère et avec l'espoir de la récompense d'Allah aura ses péchés passés pardonnés. »* [rapporté par Al-Bukhari et Muslim]. Aussi, Allah dit :

« Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui lorsque les ignorants s'adressent à eux disent paix, qui passent les nuits prosternés et debout devant leur seigneur. » [sourate Al-Furqan : 63-64].

Ainsi, se réveiller pendant la nuit pour prier *qiyam Al-layl* c'est-à-dire prier au milieu de la nuit, était un acte régulier du prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) et de ses compagnons. 'Aisha (qu'Allah l'agrée) a dit « N'abandonne pas *qiyam Al-layl,* le messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah sur lui) ne l'a jamais laissé. S'il n'était pas bien ou il s'il se sentait lourd, il priait assis. »

'Umar Ibn Al-Khattab, avait l'habitude de prier la nuit ce qu'il souhaitait, avant le milieu de la nuit, quand il réveillait sa famille pour prier; il leur disaient "la prière .. la prière" et récitait ce verset du Quran : ***« Et commande à ta famille la prière, et fais-la avec persévérance. Nous ne te demandons point de nourriture, c'est à nous de te nourrir. La bonne fin est réservée à la piété »*** [sourate Ta-Ha:132].

Ibn 'Umar avait l'habitude de réciter :

« Est-ce que celui qui, aux heures de la nuit reste en dévotion, prosterné et debout, prenant garde à l'au-delà et espérant la miséricorde de son seigneur…Dis : " Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? " Seuls les doués d'intelligence se rappellent » [sourate Az-Zumar :9].

Il disait qu'il avait pris cela de 'Uthman Ibn Affan (qu'Allah l'agrée). Ibn Abi Hatim a dit qu'Ibn 'Umar a dit que c'était en raison de la longueur de la prière de nuit du commandeur des croyants, 'Uthman, et sa récitation était tellement longue qu'il aurait pu réciter le Quran en entier en une *rak'a*

.

'Alqama Ibn Qays a rapporté : « J'ai dormi avec 'Abdullah Ibn Mas'ud (qu'Allah l'agrée) une nuit. Il s'est réveillé dans la première partie de la nuit et a commencé à prier. Il a récité d'une récitation semblable à celle de l'imam des environs à une allure régulière moyenne. Ceux autour de lui pouvaient l'entendre et il a continué jusqu'à ce qui restait de l'obscurité de la nuit soit égal au temps entre *l'adhan* (l'appel) à la prière du *maghrib* et la fin du temps de prière *maghrib*, c'est-à-dire un temps court avant l'aube. Il a alors prier le *witr*.

En outre, Al-Sa'ib Ibn Zayd rapporté dans un hadith que le lecteur récitait (le Quran) avec des centaines de versets, si bien que nous nous tenions avec des bâtons en raison de la longueur de la prière et il n'est parti qu'à l'heure du *fajr* (la prière d'aube).

Avertissement : Frère musulman, tu dois achever la prière de *tarawih* avec l'imam pour être compté parmi ceux qui étaient debout (la nuit) dans la prière. Le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Quiconque reste avec son imam jusqu'à ce qu'il achève la prière, on lui écrira la nuit comme celui qui a prié qiyam Al-layl, (c'est-à-dire celui qui était debout la nuit en prière). »* [rapporté par les compilateurs *des sunan*].

L'aumône *(Sadaqa) :*

Le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) était le plus généreux des gens et il était plus généreux encore pendant Ramadan. Il était plus généreux en bonnes actions que le vent qui souffle. Le messager d'Allah a aussi dit : *« La meilleure aumône est celle donnée pendant le Ramadan. »* [rapporté par Al-Tirmidhi d'Anas].

Zayd Ibn Aslam a rapporté de son père qui a dit : « J'ai entendu 'Umar Ibn Al-Khattab (qu'Allah l'agrée) dire : « Le messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a commandé de donner l'aumône, donc j'ai donné quelque chose de ma richesse. Alors j'ai dit : aujourd'hui je rivaliserai avec Abu Bakr si je peux jamais faire ainsi. Alors j'ai fait don la moitié de ma richesse. Le messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah sur lui) m'a demandé : « Qu'as-tu laissé pour ta famille ? » Il dit : « L'équivalent de ce que j'ai donné. » Mais Abu Bakr a apporté toute sa richesse et le messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah sur lui) lui a demandé : « Qu'as-tu laissé pour ta famille ? » Il a répondu : « Allah et Son Messager » j'ai dit : « je ne rivaliserai jamais plus avec toi pour quoi que ce soit. »

Talha Ibn Yahya Ibn Talha a relaté : « Ma grand-mère Sa'da bint Awf Al-Mariya qui était la femme de Talha Ibn Ubaydullah m'a rapporté : « Talha est venu à moi un jour déconcerté. Donc je lui ai demandé : « Qu'y a-

t-il pour que je te je vois avec un visage sombre ? Quel est ton problème ? Y a-t-il quelque chose que je peux faire pour t'aider ? » Il dit : « Non, tu es une épouse musulmane croyante. » J'ai dit : « Alors quel est le problème ? » Il dit : « La richesse que j'ai acquise et qui me dérange. » J'ai dit : « Ne t'inquiète pas, distribue la. » Elle a dit : « Il l'a divisé jusqu'à ce qu'il ne reste plus un seul *dinar*. » Talha Ibn Yahya a dit : « J'ai demandé au gardien de la propriété de Talha quel en était le montant. » Il répondit : « Quatre cent mille. »

Donc, cher frère, l'aumône pendant Ramadan a une signification spéciale, empresse-toi de la distribuer selon tes moyens. L'aumône prend beaucoup de formes.

Nourrir l'indigent :

Allah le Tout-puissant dit :

« et offrent la nourriture, malgré son amour, au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier, (disant) C'est pour le visage d'Allah que nous vous nourrissons : nous ne voulons de vous ni récompense, ni gratitude. Nous redoutons de notre Seigneur, un jour terrible et catastrophique. Allah les protégera donc du mal se jour là, et leur fera rencontrer la splendeur et la joie, et les rétribuera pour ce qu'ils auront enduré, en leur donnant le paradis et des (vêtements) de soie » [sourate Al-Insan:8-12].

Les Salaf avaient l'habitude d'assurer la nourriture des autres et ils l'ont placé avant beaucoup d'actes d'adoration et cela est récompensé de la même manière si vous alimentez une personne affamée ou un bon frère musulman. Par conséquent, la pauvreté n'est pas une condition pour nourrir une personne.

Le messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Quand un croyant nourrit un croyant affamé, Allah l'alimentera des fruits du Paradis. Et quand il étanche la soif d'un croyant, Allah le fera boire du vin cacheté pur du Paradis. »* [rapporté par Al-Tirmidhi avec une bonne chaîne de transmission].

Certains de nos pieux prédécesseurs ont dit : « Pour moi inviter dix de mes amis et les alimenter d'un repas qu'ils aiment est meilleur pour moi que l'affranchissement de dix des descendants (du prophète) Isma'il. » Beaucoup parmi *les Salafs* avaient l'habitude de laisser leur nourriture de rupture du jeûne à d'autres. Parmi eux, 'Abdullah Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée), Dawud Al-Ta'i, Malik Ibn Dinar et Ibn Ahmad Hanbal. Ibn 'Umar ne rompait son jeûne qu'avec les orphelins et les indigents. Parfois, s'il apprenait que sa famille avait renvoyé les orphelins et les indigents, il ne rompait pas le jeûne cette nuit-là. Aussi, parmi *les Salafs* étaient ceux qui nourrissaient leurs frères musulmans tandis qu'ils continuaient à jeûner. Ils les ont aussi servis et ont fait attention à leur bien-être. Parmi eux étaient Al-Hassan Al-Basri et 'Abdullah Ibn Al-Mubarak.

Abu Al-Sawar Al-'Adwi dit : « Quelques hommes de la tribu Banu Adiy avaient l'habitude de prier dans la mosquée. Aucun d'eux n'avait jamais rompu le jeûne seul. S'il trouvait quelqu'un avec qui partager, il mangeait avec lui, sinon, il le prenait à la mosquée, pour que d'autres mangent avec lui et qu'il mange avec d'autres. Nourrir d'autres gens est un acte d'adoration qui amène beaucoup d'autres actes d'adoration. Les liens d'amour et de fraternité sont renforcés entre toi et la personne que tu nourris et cela peut te mener au Paradis. » Le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Vous n'entrerez pas au Paradis avant que vous ne croyiez et vous ne croirez pas avant que vous ne vous aimiez. »* Cet acte te tiendras proche des gens pieux et Allah te récompenseras car la nourriture que tu fournis les aide à accomplir leurs actes d'adoration (envers Allah).

Donner de la nourriture pour rompre le jeûne:

Le messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Quiconque nourrit une personne qui jeûne aura une récompense égale à celle de la personne qui jeûne, sans diminution de sa récompense. »* [rapporté par Ahmad et Al-Nasai. Authentifié par Al-Albani ,*sahih].* Dans un hadith rapporté par Salman Al-Farisi, le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Quiconque nourrit un jeûneur, sera récompensé par le pardon de ses péchés et le sauvetage de l'Enfer. Il recevra la même récompense que le jeûneur, sans diminution (dans sa récompense). »* (Les compagnons) ont dit : « ô messager d'Allah, nous ne pouvons pas tous trouver quelque chose pour nourrir un jeûneur. » Le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) dit : *« Allah donnera cette récompense à qui nourrit un jeûneur avec une petite gorgée de lait ou un morceau de datte, ou une petite gorgée d'eau. Et Allah fera boire, celui qui étanche la soif d'un jeûneur, de mon bassin une boisson après laquelle il ne se sentira plus jamais assoiffé jusqu'à ce qu'il entre au Paradis (où il n'y a aucune soif). »*

4. Intensification de la Récitation du Qur'an :

Je te rappellerais, cher frère, deux actions *des* pieux *Salafs* de cette *Umma :*

Entreprendre beaucoup de Récitation du Quran :

Le mois de Ramadan est le mois du Quran. Le musulman doit donc réciter le Quran un grand nombre de fois. *Les Salafs* prêtaient une attention particulière au Livre d'Allah et (l'ange Gabriel) étudiait le Quran avec le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) pendant Ramadan. 'Uthman Ibn Afan avait l'habitude d'achever la récitation du Quran une fois par jour. Quelques-uns *des Salafs* terminaient le Quran dans leur prière du *qiyam* toutes les trois nuits. D'autres l'ont achevé tous les sept jours, tandis que certains autres le terminaient toutes les dix nuits. Ils récitaient le Quran pendant les prières et à d'autres moments. Pendant Ramadan, Al-Shafi'i s'employait à achever la récitation du Quran soixante fois, en dehors des heures de prière. Al-Aswad avait l'habitude d'achever la récitation du Quran toutes les deux nuits. Qatada a régulièrement achevé le Quran en sept nuits, tandis que pendant Ramadan, il le complétait toutes les trois nuits, mais dans les dix derniers jours de Ramadan, il l'achevait chaque nuit. Quand venait le Ramadan, Al-Zuhri laissait l'étude du hadith et les cercles d'études avec des savants et il se concentrait sur la récitation du Quran à partir du livre (c'est-à-dire pas de mémoire). Aussi, quand venait Ramadan, Sufyan Al-Thawn laissait tous les autres actes d'adoration et se concentrait sur le Quran.

Ibn Rajab a dit qu'on a rapporté du prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) que le Quran ne peut être achevé en moins de trois jours par ceux qui le récitent constamment. Quant aux temps bénis comme le Ramadan, particulièrement pendant les nuits de recherche de *laylat Al-Qadr* ou aux lieux saints comme Makkah pour ceux qui n'y résident pas, on recommande d'augmenter la récitation du Quran pour profiter des bénédictions du temps et du lieu. C'est l'avis d'Ahmad, Ishaq et d'autres parmi les nobles savants. Comme nous l'avons indiqué plus tôt, les actions d'autres savants soutiennent aussi cet avis.

Pleurer pendant la récitation du Quran :

Il n'a pas été rapporté *des Salafs* qu'ils ont récité le Quran comme de la poésie sans peser et comprendre (ses significations); plutôt ils ont été touchés par la parole d'Allah et ils ont à leur tour changé les cœurs d'autres avec cela. Dans un hadith rapporté par Al-Bukhari, Abdullah Ibn Mas'ud (qu'Allah l'agrée) a dit : « Le messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Récite-moi (le Quran). »* Alors j'ai dit : « Comment puis-je te le réciter alors que c'est à toi qu'il est révélé ? » Le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« J'aime l'entendre de quelqu'un d'autre. »* 'Abdullah Ibn Mas'ud a dit : « J'ai récité le Quran à partir de sourate Al-Nisa jusqu'à atteindre le verset ***« Comment seront-il, quand Nous ferons venir de chaque communauté un témoin et que Nous te ferons venir (Muhammad) comme témoin contre ces gens-ci »*** [sourate An-Nisa :41]. Le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui a dit : *« c'est assez. »* Je me suis tourné vers le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) et j'ai vu ses yeux inondés de larmes. »

Al-Bayhaqi rapporte d'Abu Hurayrah que le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : « Quand le verset du Quran qui dit ***« Quoi ! Vous étonnez-vous de ce discours (le Quran) ? et vous en riez et n'en pleurez point. »*** [sourate An-Najm *:*59-60] a été révélé, les Compagnons résidant dans la Suffah, (la cour de la mosquée du prophète) ont pleuré jusqu'à ce que les larmes coulent goutte à goutte sur leurs joues. » Quand le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a entendu leurs pleurs, il a pleuré avec eux et ses pleurs nous ont faits pleurer. Le messager d'Allah a dit : *« Celui qui pleure par humilité devant Allah n'entrera pas en Enfer. »*

Ibn 'Umar lisait sourate Al-Mutaffifin jusqu'à atteindre ***« ... le jour où les gens se tiendront debout devant le Seigneur de l'univers... »*** [sourate Al-Mutafifin :6]. Il a pleuré à tel point qu'il est tombé à terre et ne pouvait réciter les versets suivants. En outre, Muzahim Ibn Zafar a rapporté : « Sufyan Al-Thawn nous dirigeait dans la prière du *maghrib* et quand il lut ***« C'est Toi (Seul) que nous adorons et Toi (Seul) dont nous demandons l'aide »*** [sourate Al-Fatiha *:5*], il a commencé à pleurer au point que sa récitation fut perturbée. Donc il a commencé *Alhamduliltah* de nouveau. »

Il a été rapporté qu'Ibrahim Al-Ash'ath a dit : « Une nuit, j'ai entendu Fudhayl Ibn Ayadh réciter ce verset du Quran, à plusieurs reprises alors qu'il pleurait : ***« Nous vous éprouverons certes afin de distinguer ceux d'entre vous qui luttent (pour la cause d'Allah) et qui endurent, et Nous éprouverons (faire apparaître) vos faits »*** [sourate Muhammad :31] Mais il répétait la parole d'Allah, ***« Et Nous éprouverons vos faits »***, alors il disait : « Et Tu éprouveras nos faits ? SiTu éprouve nos faits, Tu nous déshonoreras et exposeras nos secrets. En effet, si Tu le fais, Tu nous détruiras et nous puniras », et il continuait à pleurer. Assis dans la mosquée jusqu'au lever du soleil.

« Quand le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) priait la prière du *fajr*, il s'asseyait là où il avait prié jusqu'au lever du soleil. » [rapporté par Muslim]. Al-Tirmidhi rapporte d'Anas que le Prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Quiconque prie le fajr en groupe et reste assis, invoquant Allah jusqu'au lever du soleil, puis exécute deux rak'a ; ce sera pour lui comme la récompense... complète … complète ... complète d'un Hadj et d'une 'Umra. »* [Authentifié par Al-Albani,*sahih].* Ceci est la récompense quotidienne, ainsi quelle sera-t-elle pour le Ramadan ?

Cher frère, qu'Allah te protège, imite les gens pieux et apprends à ton âme à lutter pour la satisfaction d'Allah. Aies de hautes aspirations, d'atteindre le plus haut degré du Paradis.

6.* Faire *I'tikaf :

« Le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) avait l'habitude d'observer *I'tikaf* pendant dix jours de Ramadan. Mais l'année de sa mort, il est resté en *I'tikaf* pendant vingt jours. »[rapporté par Al-Bukhari).

Ainsi, *I'tikaf* ce qui signifie rester dans la mosquée continuellement pendant une certaine période de temps, est un acte d'adoration qui embrasse beaucoup d'actes d'obéissance à l'Allah, comme la récitation du Quran, la prière, le rappel d'Allah , l'invocation, etc.

Celui qui ne l'a pas éprouvé pourrait penser que c'est difficile à porter, mais c'est facile pour quiconque Allah le rend facile. Ainsi, quiconque s'arme de bonnes intentions et d'une vraie détermination, Allah l'aide à entreprendre cette tâche avec aisance. *I'tikaf* est plus recommandé encore pendant les dix derniers jours de Ramadan dans la recherche de *laylat Al-Qadr.* C'est une forme permise de solitude car la personne qui l'observe se tient dans la solitude de l'obéissance à Allah et Son souvenir. Il se coupe aussi de tout qui le distrairait de l'*I'tikaf* Son cœur se consacre à tous les actes qui le rapprochent d'Allah et son seul désir est de faire ce qui plaît à Allah.

Faire une 'Umra pendant Ramadan :

Il a été établi que le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Une Omra accomplie pendant le mois de Ramadan est égale dans la récompense au Hajj. »* [rapporté par Al Bukhari et Muslim). Dans une autre version le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« La même (récompense) que le Hajj en ma compagnie. »* Ainsi, félicitations à toi mon frère (qui réussit) à accomplir un pèlerinage avec le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

8. Recherche de *Laylat Al-Qadr :*

Allah le Tout-puissant dit :

« Nous l'avons certes, fait descendre (le quran) pendant la nuit d'Al Qadr, et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al Qadr ? La nuit d'Al Qadr est meilleure que mille mois. » [sourate Al-Qadr:1-3]

Le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Celui qui observe laylat Al-Qadr avec foi sincère et l'espoir de la récompense d'Allah, sera pardonné de ses péchés passés. »* [rapporté par Al-Bukhari et Muslim). Le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) avait l'habitude de chercher *laylat Al-Qadr* et commandait ses compagnons de la chercher également. Il réveillait les membres de sa famille pendant les dix dernières nuits dans l'espoir qu'ils réussiraient à rencontrer la nuit bénie (dans l'adoration).

Il est rapporté dans le *Musnad d'Ahmad*, d'après Ubada que le prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a dit : *« Quiconque reste éveillé dans la recherche de laylat Al-Qadr et y parvient, aura tous ses péchés passés pardonnés. »* [Al-Nasai a rapporté un hadith semblable, tandis qu'Al-Hafidh Ibn Hajar a dit que sa chaîne réunit les conditions de l'authenticité].

Il a été rapporté que certains de nos prédécesseurs parmi les compagnons et leurs successeurs prenaient un bain complet et se parfumaient pendant les dix dernières nuits (de Ramadan) en prévision de *laylat Al-*

Qadr, qui a été fortement honorée par Allah.

Ainsi ceux d'entre vous qui ont gaspillé leur temps en rien d'avantageux, compensez ce que vous avez manqué en observant la nuit *de laylat al Qadr,* comme il est compté de votre âge. Les bonnes actions entreprises en cette nuit sont meilleures que (les actes de) mille mois et quiconque est privé de ses bénéfices est en effet été privé de beaucoup.

Laylatul-Qadr se trouve parmi les dix dernières nuits de Ramadan, particulièrement les nuits impaires. Mais la nuit la plus probable est la vingt-septième, suite à ce qui a été rapporté d'Ubay Ibn Ka'b dans *le Sahih Muslim* qui a dit : « Par Allah, je connais la nuit *de laylatul-Qadr* qui est la nuit que le messager d'Allah nous a demandé d'observer et c'est la vingt-septième nuit. » Ubay avait l'habitude de jurer pour souligner que c'était bien celle-là. Il a dit : « Nous connaissons les signes et des symboles par lesquels le prophète nous a informés comme étant caractéristiques de cette nuit. C'est-à-dire que le soleil monte ce matin sans rayons. » Il a aussi été rapporté dans un hadith authentique que 'Aisha (qu'Allah l'agrée) a dit : « ô messager d'Allah, si je réussis à rencontrer *laylat Al-Qadr,* que dois-je dire ? » Il a répondu : *« Dis, ô Allah Tu est pardonneur et Tu aimes le pardon, alors pardonne-moi. »*

***9.* Rappel d'Allah, invocations et recherche du pardon**

Cher frère, les jours et les nuits de Ramadan sont des temps précis, saisis l'occasion en augmentant le rappel d'Allah et en faisant des invocations, particulièrement pendant les périodes choisies où elles sont plus acceptées par Allah. Parmi lesquelles:

*la rupture du jeûne, puisque les invocation du jeûneur ne sont pas rejetées.

* le dernier tiers(troisième) de la nuit, quand notre Seigneur descend et dit : ***« Y a-t-il quelqu'un qui M'invoque que Je l'exauce; y a-t-il quelqu'un qui cherche le pardon que Je lui pardonne ? »***

*demander le pardon à l'aube, comme Allah dit ***: « et aux dernières heures de la nuit ils imploraient le pardon (d'Allah) »*** [sourate Ad-Dhariyat :18].

*chercher l'heure choisie du vendredi où les invocations sont exaucées. Cette heure est probablement la dernière heure de vendredi (avant le coucher du soleil).

Finalement, cher frère :

Après ce tour dans le jardin du Paradis, à l'ombre des œuvres pieuses, je voudrais attirer ton attention sur une question